

Stage dans le cadre du programme de spécialisation « traduction littéraire » à l'Université de Lausanne Module MA-SPEC-TL-09 Stage et/ou travail personnel

Petit vade-mecum à l'attention des étudiant-e-s

Dans le cadre de leur programme de spécialisation « traduction littéraire » du Master ès Lettres à l'Université de Lausanne, les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre un stage (MA-SPEC-TL-09, dans le plan d'études) chez un éditeur littéraire, une maison littéraire, une résidence pour traducteurs littéraires ou un organisateur d'une grande manifestation littéraire. Pendant ce stage, les différents aspects de la production littéraire, de documents promotionnels et/ou de l'organisation de manifestations littéraires, ateliers de traduction etc. sont abordés.

Choix et organisation du stage : L'étudiant-e cherche et choisit un stage dans le domaine littéraire parmi la liste des partenaires institutionnels du programme de spécialisation en traduction littéraire (cf. plan d'études et <https://www.unil.ch/ctl/spec>). Nous encourageons les étudiant-e-s à chercher également de nouvelles possibilités de stage. La conclusion de l'accord est du ressort de la responsable du programme.

Veillez prendre note que nous ne pouvons pas assurer une place de stage à tout-e-s les étudiant-e-s et que les institutions partenaires ne peuvent pas accueillir des stagiaires à tout moment.

L'organisation d'un stage demande entre 3 et 6 mois de préparation, veillez à vous y prendre suffisamment à l'avance !

En alternative au module MA-SPEC-TL-09, l'étudiant-e peut choisir les modules MA-SPEC-TL-05 : Participation à un colloque scientifique avec conférence, MA-SPEC-TL-06 : Rédaction d'un article pour une publication, ou MA-SPEC-TL-08 : Questions de profession et de médiation dans le champ littéraire.

Durée : L'étudiant-e a la possibilité d'effectuer un stage long (dans le plan d'études : *Rapport de stage, format long*, pour 10 crédits), ou un stage court (*Rapport de stage, format court A* pour 5 crédits). Un stage long, à 10 crédits, correspond en principe à 250 heures de travail, soit six semaines à temps plein. Un stage court, correspond lui à 125 heures de travail, soit

3 semaines à temps plein. Les heures de travail peuvent cependant être réparties sur une période plus longue à un taux moindre à la convenance de l'institution partenaire et/ou de l'étudiant-e, en accord avec la responsable du programme de spécialisation. En cas de stage court, l'étudiant-e pourra compléter les 5 crédits restants dans le module *MA-SPEC-TL-09* par un autre stage court (*Rapport de stage, format court B*) ou par un travail personnel (*Travail personnel, format réduit A*).

Contrat et cahier des charges : Plusieurs documents doivent être complétés et signés avant de démarrer le stage : un accord de stage, un contrat de stage et un cahier des charges. L'accord concerne uniquement l'institution partenaire et la responsable du programme de spécialisation. Il est existant pour les institutions ayant déjà recueilli des stagiaires de la SPEC (cf. plan d'études et <https://www.unil.ch/ctl/spec>). Si l'étudiant-e choisit une institution qui n'est pas encore sur la liste des collaborations existantes, il faudra compter un délai supplémentaire afin que la responsable du programme et l'institution signent les papiers nécessaires. L'étudiant-e demande dans un deuxième temps les documents : *contrat de stage* et *cahier des charges* (mail à irene.weberhenking@unil.ch) Ceux-ci sont remplis en accord avec l'institution partenaire, et sont signés par l'institution, la responsable de la spécialisation et l'étudiant-e. Il est important que le planning et le cahier des charges soient définis clairement à l'avance. L'étudiant-e s'engage à effectuer au mieux le travail que l'institution partenaire exige de lui/d'elle pendant son stage. En cas de problème, l'étudiant-e et/ou l'institution partenaire s'adressent rapidement aux responsables du programme.

Rapport de stage : À la fin de son stage, l'étudiant-e rend un rapport écrit à la responsable du programme et au/à la répondant-e de la section de langue et littérature concernée. Le rapport d'environ 5 à 10 pages détaille les activités effectuées lors du stage et les compétences acquises. Après discussion avec le/la répondant-e de la section de langue et littérature concernée, la responsable du programme valide ce stage dans le programme d'études de l'étudiant-e. Pour valider le stage, l'étudiant-e doit s'être inscrit-e administrativement au préalable à l'évaluation correspondante (*MA-SPEC-TL-09 ; Rapport de stage format long ou format court*). Veillez aux délais d'inscription !

Responsable du programme de spécialisation :

Irene Weber Henking

Répondant-e-s des sections de langue et littérature :

Allemand : Irene Weber Henking ; Angela Sanmann-Graf

Anglais : Martine Hennard Dutheil ; Rachel Falconer ; Valérie Cossy

Espagnol : Gabriela Cordone ; Dolores Philipps-López ; Marco Kunz ; Monica Castillo Lluch

Français langue étrangère : Cyrille François

Grec : Matteo Capponi

Hindi : Nicola Pozza

Italien : Gianluigi Simonetti ; Lorenzo Tomasin ; Gabriele Bucchi

Latin : Danielle van Mal-Maeder

Ourdou : Blain Auer

Russe : Anastassia de la Fortelle ; Ekaterina Velmezova